

PROCES VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'Administration

Date : 25 NOVEMBRE 2014

Année scolaire : 2014-2015

Numéro de séance : 2

Date de transmission de la convocation aux membres : Le 14 novembre 2014

1^{ère} convocation (oui/non) : Oui

2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Jean-Louis SACHOT

Secrétaire de séance : Philippe LINCIO, représentante des personnels de l'établissement

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 18 (à 18h00)

Ordre du jour

I - Vie pédagogique et éducative

- Installation des conseils et commissions
- Projets pédagogiques et séjours linguistiques
- Demande d'ouverture d'une section bi-langues
- Présentation du P.I.O.D.M.E.P. 2014/2015

II - Fonctionnement général

- Travaux et équipements
- Conventions et contrats

III - Vie budgétaire et financière

- Régie d'avance pour l'échange avec l'Allemagne
- Dotations de fonctionnement, subventions
- DBM
- Projet de budget 2015

IV - Questions diverses

- A déposer au secrétariat 48 heures avant la date du conseil

Annexes [nombre . titre)

1. Installation des conseils et des commissions
2. Règlement interne du CA
3. Présentation du séjour linguistique en Allemagne + Budget de l'échange
4. Présentation du séjour linguistique en Espagne + Budget prévisionnel pour le voyage
5. Projet CM2
6. Ouverture section bi-langues
7. PIODMEP (programme d'actions au collège Jean Monnet)
8. Projet de budget 2015

Motions [nombre . titre)

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 25 NOVEMBRE 2014

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>	E[<input type="checkbox"/>	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>	E[<input type="checkbox"/>
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. SACHOT Jean-Louis	X						
	Proviseur ou principal adjoint								
	Gestionnaire	M. DEROUET Hervé	X						
	C.P.E.	Mme JOUINEAU Isabelle	X						
	Directeur adjoint de la SEGPA								
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. GIBAULT René, Conseiller Général			X				
	Groupement de communes	Mme ROCHAIS- CHEMINÉE Véronique Représentant de la Com. des Communes	18h05						
	Commune siège	M. GIRARD Eric, Représentant de la Commune de Lusignan			X				
	Commune siège								
PERSONNALITES QUALIFIEES		M. EMILE Jean-Claude	X						
		M. NAUD Francis		X					
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme PFEIFFER Sylvie	X			Mme DAIRAY Céline			
		M. M. DUBREUIL Michel	X			M. BOISARD Sébastien			
		M. LINCIO Philippe	X						
		Mme DAUBAS Cristèle	X						
		Mme LEFEVRE Sandrine			X				
		Mme PLANCHE Marianne	18h11						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme BOUCHET Sylvie	X			M. COURSEAU Julien			
		Mme PASQUIER BOUTINOT Catherine	X			M. GAUVIN Jean-Marc			
PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	Mme DUFONT Isabelle	X			Mme GAUTIER Magalie	X		
		M. MARICOURT Pierre	X			Mme CHAUVINEAU Nathalie	18h05		
		Mme BONNET Nathalie	X			M. SABOURIN Emmanuel	X		
		Mme BERGEON Karen	X			Mme NOVAK Sandra			X
		Mme FIGUEIRA Julie	X			Mme HARZIC Nathalie			X
		Mme DA SILVA Silvina			X	Mme JAMBU Ingrid	X		
	Elèves	LETURNIER Juliette	X			TEXEREAU Charlène	X		
		MARTINEZ Lisa	X			TANNEAU Clarisse	X		

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule

Monsieur Sachot, principal du collège, ouvre le Conseil d'administration à 18h02.

Avec la présence de 18 personnes à cette heure, le quorum est atteint.

Plusieurs personnes sont excusées : Mme Da Silva représentante des parents d'élèves, M. Gibault conseiller général, M. Girard représentant de la commune de Lusignan, Mme Lefebvre représentante des personnels enseignants.

M. Lion, est présenté au conseil en qualité de principal adjoint prochainement affecté au collège.
Mmes Lejosne et Suc, professeur(e)s stagiaires sont invitées à assister au conseil en qualité d'auditrices.
M. Lincio, représentant des personnels enseignants est désigné comme secrétaire de séance.
Mme Rochais-Cheminée représentante de la Communauté de communes et Mme Chauvineau représentante des parents d'élèves suppléantes se joignent au conseil à 18h05.

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de séance du Conseil d'administration du 6 octobre 2014 par 0 voix contre, 2 abstentions et 17 voix pour (19 votants)

Monsieur le principal informe ensuite l'assemblée de la proposition de modification de l'ordre du jour.
Dans la première partie « Vie pédagogique et éducative », les deux points suivants sont ajoutés :
2 -Vote sur le règlement interne du conseil d'administration
6 -Séquence d'observation en milieu professionnel

Le conseil se prononce pour cette modification de l'ordre du jour à l'unanimité des 19 votants présents.

I È Vie pédagogique et éducative

1. Installation des conseils et commissions

Mme Planche, représentante des personnels enseignants se joint au conseil à 18 h11 ce qui porte l'effectif des votants à 20 (inchangé jusqu'à la levée du conseil)

Monsieur Sachot rappelle au préalable le rôle des différentes commissions (commission permanente, CESC, conseil de discipline et commission éducative). Il fait appel au volontariat parmi les différents représentants des personnels, des élèves et des parents d'élèves et procède ensuite à l'inscription des membres élus du CA dans les commissions, selon les propositions qui lui sont faites au préalable. (**Annexe 1**)

Il annonce la tenue de la première séance du CESC à la date du lundi 15 décembre 2014.

2. Adoption du règlement interne du conseil d'administration

Sur une interrogation de M. Lincio, représentant des personnels enseignants, M. Sachot confirme sa volonté de limiter la durée des séances à 2h30, reportant les questions non examinées à une séance ultérieure. (**Annexe 2**)

La proposition est adoptée à l'unanimité des 20 votants.

3. Projets pédagogiques et séjours linguistiques

Echange franco-allemand avec Aurich (Basse-Saxe) : (Annexe 3)

Il concerne 35 élèves des classes de 4e et 3e soit la quasi-totalité des germanistes et 4 accompagnateurs. Il aura lieu du 15 au 24 avril 2015 pour les Français et du 27 mai au 3 juin 2015 pour les Allemands. La participation des familles s'élève à 170 ”.

Le conseil approuve ce projet à l'unanimité des 20 votants.

Séjour à Barcelone (Espagne) : (Annexe 4)

Il concerne 72 élèves des classes de 4e et 3e et 6 accompagnateurs. Il aura lieu du 19 au 23 avril 2015.

Le conseil approuve ce projet à l'unanimité.

Nouveau projet d' Histoire des arts :

M. Sachot explique la genèse du projet. L'architecture de l'épreuve et les différents documents d'accompagnement ont été repensés depuis le mois de juin et cette évolution discutée au cours des conseils pédagogiques des 2 juin et 3 novembre 2014. Les candidats conservent les mêmes professeurs référents que lors de la séquence d'observation en milieu professionnel.

Au terme de la discussion, sont arrêtées les décisions suivantes :

- La distribution de la fiche-méthode et du guide sera anticipée à la semaine du 12 au 16 janvier 2015 (au lieu de celle du 9 mars initialement prévue).
- Le choix des élèves sera fixé au 31 mars 2015.
- Les oraux se dérouleront le 19 mai.
- Les documents seront distribués en double exemplaire dont un devra être collé dans le carnet de liaison.

Mme Pfeiffer puis M. Lincio apportent quelques explications complémentaires concernant les différents documents, les attentes de l'épreuve ainsi que la nouvelle approche par thématiques transversales.

Le conseil approuve ce projet à l'unanimité.

Projet européen CM2-6e : (Annexe 5)

Projet initié par Mme Thébaud directrice de l'école de St Sauvant avec l'appui de Mme Morin-Chartier députée européenne. Il concerne les anciens élèves de CM1-CM2 de l'école de Celle l'Évescault soit 16 élèves actuellement en classe de 6e et 32 élèves des actuelles classes de CM1-CM2 de l'école de St Sauvant. M. Sachot précise toutefois qu'un élève pourrait être écarté du projet pour non respect des règles de sécurité lors du séjour d'intégration à St Cyr. Le projet aura lieu les 10 et 11 février 2015 et prévoit une visite de la ville de Strasbourg et du Parlement européen soit 2 jours de voyage en TGV Poitiers-Strasbourg direct. La participation famille s'élève à 40 " pour un coût réel de 159 ". Mme Thébaud, Mme Boildieu et 5 autres personnes assureront l'encadrement.

Le conseil approuve ce projet à l'unanimité.

Accueil au sein du collège d'un module d'oeuvres du FRAC (Fond Régional d'Art Contemporain)

M. Sachot informe le conseil de la tenue de cette exposition ayant pour thème le "portrait à charge" dans une des salles jouxtant le CDI . Une journée de formation sera assurée par des médiateurs venus d'Angoulême sur demande de Mme James, professeur d'arts plastiques. Le projet sera ouvert aux collégiens et à tous les élèves du cycle 3 des écoles du secteur. Le coût de l'opération s'élève à 240 ". Le financement en est assumé par la communauté de communes et fléché sur le poste "projets culturels" de son budget. Une soirée de vernissage sera organisée le mardi 13 janvier 2015 à 18h.

Le conseil approuve ce projet à l'unanimité.

Projet Opéra :

Pour information, M. Sachot présente ce projet d'adaptation de "La flûte enchantée" de Mozart qui s'inscrit au sein du dispositif ECLURE et concerne les collèges de Lusignan et Latillé, les écoles de leurs secteurs ainsi que le Lycée professionnel du Dolmen. A Lusignan, la classe à projet de 6eA y participera sous la houlette de Mme Postel professeur d'éducation musicale et professeur principal.

Demanda de Ouverture d'une section bi-langues anglais-allemand (Annexe 6)

Cette demande s'insère dans la logique du Lycée du Bois d'Amour qui propose une filière ABIBAC dans son offre de formation. M. Sachot précise qu'il ne s'agit pas de créer une section d'élite et confirme l'ouverture de la section à tous. Mme Planche fait remarquer le caractère hypothétique de cette création dans le contexte actuel de restrictions budgétaires.

Le conseil approuve la demande par 17 voix et 3 abstentions.

Présentation du P.I.O.D.M.E.P. 2014/2015 (Annexe 7)

M. Sachot explique la mise en oeuvre de ce parcours dans le contexte du récent décret du 20 novembre visant à encadrer strictement le doublement.

Séquence d'observation en milieu professionnel

A la demande des parents d'élèves ayant moins de 14 ans à la date des séquences d'observation en milieu professionnel d'octobre dernier et après discussion lors du Conseil pédagogique du 3 novembre, le calendrier de ces séquences est modifié sans incidence sur les contenus pédagogiques ni sur leur articulation avec l'Histoire des arts. Il s'établira donc de la manière suivante pour la prochaine année scolaire :

- Stages du 4 au 8 janvier 2016 et oraux du 25 au 29 janvier 2016 pour 3 classes de 3e.
- Stages du 11 au 15 janvier 2016 et oraux du 1er au 5 février 2016 pour 2 classes de 3e.

Il est remarqué que cette nouvelle organisation aura pour effet de repousser la date du Brevet blanc, voire celle de l'épreuve orale d'Histoire des arts.

Le conseil approuve ce projet à l'unanimité.

II - Fonctionnement général

1. Travaux et équipements

M. Sachot informe le conseil du versement par le Conseil Général d'une subvention de 800 " destinée à équiper les agents de vêtements de travail et de blouses de protection. En outre, 15 000 " seront alloués à l'installation de nouveaux réseaux de chauffage concernant notamment le Bâtiment B.

M. Sachot commente les résultats de l'étude prévisionnelle réalisée par l'entreprise Hervé Thermique qui confirment la rentabilité de la chaudière bois. Il ressort de cette étude que la dotation globale du Conseil Général devrait intégrer une composante « chauffage bois » comprise entre 21 500 et 23 000 euros pour éviter les mauvaises surprises , la prévision initiale de 19 000 " semblant insuffisante. Monsieur Sachot tient toutefois à remercier le Conseil Général pour son complément de dotation, versé en décembre 2013, qui a permis de parer à toute éventualité.

2. Conventions et contrats

Cinq conventions et contrats sont soumis au vote du CA.

- **Adhésion du collège au groupement de service du lycée Victor Hugo pour la rémunération des personnels ASSEDU et AVS :**

Le conseil approuve la convention à l'unanimité.

- **Adhésion à l'APEMEN pour les rencontres de chant choral inter-établissements :**

Le coût s'élève 300 " pour 44 élèves de la chorale participant au spectacle "Great American Music" qui se déroulera à la Hune de St Benoît le 12 mai 2015.

Le conseil approuve la convention à l'unanimité.

- **Adhésion des EPLE à la convention constitutive du GRETA Poitou-Charentes**

Le conseil approuve la convention par 16 voix pour et 4 abstentions.

- **Convention pour l'accueil du module FRAC :**

Coût : 240 "

Le conseil approuve la convention à l'unanimité.

- **Demande d'autorisation de signature pour les contrats et marchés ayant une incidence financière annuelle (pour l'année civile 2015) :**

Le conseil approuve la convention à l'unanimité.

III È Vie budgétaire et financière

1. Régie d'avance pour le séjour linguistique en Allemagne

Monsieur Sachot explique que, dans le cadre du séjour linguistique en Allemagne, il pourrait être nécessaire d'assurer certains frais sur place (rapatriement en urgence d'un élève). Pour cela, il faut pouvoir confier des espèces à une personne responsable. Mme Isabelle Pasquay est proposée pour cette tâche de régisseur d'avance.

Le conseil approuve cette nomination à l'unanimité.

Une somme de 500 euros lui sera confiée.

Le conseil approuve ce montant à l'unanimité des 20 votants.

Pour le séjour en Espagne, M. Mateos n'a formulé aucune demande en ce sens.

2. Dotations de fonctionnement, subventions

M. Sachot informe le conseil du contexte général de l'attribution des dotations aux établissements du département par le Conseil Général. Ces dotations augmentent en moyenne de 1% pour 2015 mais il existe des disparités. Ainsi, les augmentations peuvent varier de 0 à 5% selon les établissements, compte-tenu des indicateurs entrant dans la définition de la dotation théorique et du nombre de mois de réserves financières. Sous-doté de 10 à 20 % avec 3 à 6 mois de réserves, le collègue Jean Monnet verra donc sa dotation augmenter de 3%.

Celle-ci atteindra donc 83 811 ", somme à laquelle s'ajoute une enveloppe de 1 173 " qui sera allouée à des réparations d'urgence.

3. DBM

M. Derouet, gestionnaire soumet plusieurs DBM à l'approbation du conseil :

- **DBM pour information n°6 de réajustement budgétaire**
- **DBM pour l'achat d'une imprimante 3D payée avec les versements de la taxe d'apprentissage :**

Le conseil approuve la DBM à l'unanimité.

- **DBM pour prélèvement sur réserve de 5 000 €** après les dépenses imprévues liées à l'équipement du bureau du futur chef d'établissement adjoint.

Le conseil approuve la DBM à l'unanimité.

4. Projet de budget 2015. (Annexe 8)

M. Sachot décrit un budget contraint par la sous-dotation mais stable par rapport à 2014. Les grands équilibres sont maintenus en faveur du service ALO (intégration du salaire de M.Fernandez, emploi d'avenir-professeur). L'augmentation du service SRH de 5 % trouve son explication dans l'accroissement du nombre d'élèves. Au titre du service AP, on observe une moindre ouverture en recettes et en dépenses, liée à la disparition des voyages à Toulouse et au Royaume-Uni pour 2015.

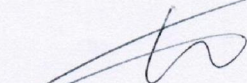
En conclusion, M. Sachot met en exergue les principes d'annualité, de sincérité, d'unicité et de spécialité qui fondent l'établissement de ce budget prévisionnel pour l'année 2015 et rappelle le caractère non-commercial de l'établissement.

Le conseil approuve le budget prévisionnel à l'unanimité.

IV - Questions diverses

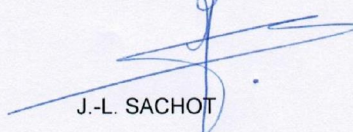
L'ordre du jour étant épuisé en l'absence de questions diverses déposées au secrétariat 48 heures avant la date du conseil, M. le président du Conseil d'administration lève la séance à 19 h 50.

Le secrétaire de séance,



P. LINCIO

Le Président,



J.-L. SACHOT